



L'une des missions du HCSP est la rédaction d'un rapport d'évaluation sur la réalisation des objectifs de la loi de santé publique. Pour ce faire, le HCSP a réparti ces 100 objectifs entre les 4 commissions spécialisées selon leur champ de compétence. Par ailleurs le HCSP a rendu plusieurs avis pour lesquels il avait été sollicité et prépare des propositions s'articulant avec les travaux du Grenelle de l'environnement.

Collège

Le président et la vice-présidente du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) ont été reçus par Mme Bachelot, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Elle a fait part de l'importance qu'elle accordait aux avis du HCSP, notamment pour l'élaboration de la prochaine loi de santé publique qui sera mise en chantier en 2009. La ministre attend non seulement des avis sur saisine, notamment en urgence pour les questions de sécurité sanitaire, mais des travaux d'évaluation de la précédente loi et des préconisations pour la suivante et particulièrement en termes d'objectifs quantifiés. La ministre a accepté une rencontre avec l'ensemble des membres du HCSP pour exposer ses attentes.

Les travaux du Collège, dans ses deux séances estivales, ont consisté à mettre en place le programme d'évaluation que mènera le HCSP. L'analyse évaluative des 100 objectifs de santé publique a été distribuée aux quatre commissions spécialisées selon leur domaine de compétence. Le pilotage de l'évaluation du Plan maladies rares a été confié à Anne Tursz et celui de la régionalisation des politiques de santé publique à Anne Tallec. Ces travaux, qui commenceront par un état des lieux, devraient prendre corps en 2008.

Répartition des objectifs au Haut Conseil de la santé publique

CS1 Commission spécialisée Sécurité sanitaire

La commission Sécurité sanitaire s'est réunie en session plénière le 5 juillet et le 14 septembre 2007.

La première étape du travail d'analyse et d'évaluation de l'atteinte des objectifs annexés à la loi de santé publique du 9 août 2004 a été amorcée au cours de ces deux réunions. Une phase de cadrage méthodologique, préparée par la commission spécialisée 4 (Évaluation, stratégie et prospective) et le Collège a permis de mettre à la disposition des membres les premiers outils et le calendrier de travail.

Vingt-huit objectifs de santé publique, relatifs au champ de compétences de la Commission, ont été répartis et seront analysés au sein de quatre groupes thématiques : santé-environnement ; santé-travail ; maladies infectieuses et résistance aux antibiotiques ; iatrogénie.

Le groupe santé-travail sera transversal à la commission spécialisée 3 (Prévention et déterminants de la santé). Dans le cadre d'une cinquième thématique (Cancer de la thyroïde), la commission Sécurité sanitaire sera consultée par la commission spécialisée 2 (Maladies chroniques et incapacités), pour les aspects relatifs aux aspects iatrogènes de la radiothérapie.

L'objectif de ce travail est de réaliser, d'ici le mois de décembre 2007, un état des lieux de l'atteinte des vingt-huit objectifs de santé publique, notamment *via* le niveau de résultat des indicateurs associés, ainsi qu'une mise à plat des actions menées dans le cadre de l'ensemble des plans et programmes de santé publique pouvant avoir un impact sur l'atteinte de ces vingt-huit objectifs.

Des saisines, émanant essentiellement de la Direction générale de la santé, ont été examinées par la Commission spécialisée Sécurité sanitaire et ont donné lieu à des avis et rapports du HCSP, publiés sur le site www.hcsp.fr.

Avis adoptés le 5 juillet 2007

- Classification des tests au gaïac imprégnés de matières fécales, utilisés pour le dépistage du cancer du colon.
- Recommandations de vaccination contre la varicelle.
- Calendrier vaccinal 2007.
- Demande de prorogation du délai d'achèvement des travaux de désamiantage de la tour Mercure, Paris.
- Projet de décret fixant les règles d'hygiène et de salubrité à respecter lors de la pratique du tatouage par effraction cutanée et du perçage.
- Pertinence d'instaurer, pour la réalisation d'actes invasifs médico-chirurgicaux, un ordre de passage dans les programmes quotidiens d'interventions où figurent des patients porteurs de virus VIH, VHC ou VHB.

Avis adopté 14 septembre 2007

- Projet de décret relatif à la protection des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants.

Les comités techniques permanents (Comité technique des vaccinations, Comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation et Comité technique des infections nosocomiales et des infections liées aux soins), dont les arrêtés de création et de nomination sont quasiment tous publiés, vont être installés avant la fin de l'année. Le CTV, compte tenu de délais de traitement courts et de saisines importantes en attente de traitement, sera le premier mis en place, en octobre.

Enfin, la commission spécialisée Sécurité sanitaire, soucieuse de l'imminence de l'aboutissement des travaux du Grenelle de l'environnement, a souhaité engager une démarche de propositions et d'analyse de santé publique s'articulant avec les travaux du Grenelle.

CS2 Commission spécialisée Maladies chroniques et incapacités

En juillet et septembre, les deux réunions plénières de la commission Maladies chroniques et incapacités (présidente : Dr Brigitte Sandrin-Berthon, vice-président : Pr Serge Briançon) ont été consacrées à la préparation de l'évaluation des trente-quatre objectifs de santé publique qui lui ont été assignés.

Cette phase préparatoire a débuté avec la présentation, par la Drees, d'un exposé sur « *La définition opérationnelle des indicateurs de suivi des 100 objectifs et des indicateurs transversaux, le suivi de ces indicateurs, le bilan 2006 et les perspectives* », synthèse de la démarche illustrée par les rapports DGS/Drees de juillet 2005¹ et Drees 2006².

Les objectifs ont ensuite été répartis entre six groupes de travail thématiques qui ont, pour la plupart, d'ores et déjà désigné leur rapporteur : 1 – Cancer (Pr François Boué), 2 – Psychiatrie et toxicomanie, 3 – Douleur et pathologies neurologiques (Pr Jean-François Mathé), 4 – Pathologies féminines (Dr Hélène Grandjean), 5 – Limitations fonctionnelles et pathologies ostéo-articulaires, 6 – Autres maladies chroniques (diabète, maladies respiratoires, insuffisance cardiaque, MICI, IRC) (Dr Laure Com-Ruelle).

Le groupe 3 organisera prochainement une audition publique des sociétés savantes sur l'atteinte de l'objectif 72 « Accidents vasculaires cérébraux. »

La séance plénière de novembre sera consacrée à la présentation des premiers résultats des groupes 1, 4 et 6.

CS3 Commission spécialisée Prévention et déterminants de santé

Une première réunion de rentrée a été consacrée à l'examen des 38 objectifs attribués à la commission et à leur répartition entre ses membres. À partir de cette liste de répartitions individuelles, des groupes de travail ont été constitués autour de thématiques fédérant plusieurs objectifs : addictions, nutrition, santé au travail, santé de la reproduction, cancers, maladies cardio-vasculaires, santé des personnes âgées, suicides. Cette démarche renvoie à la problématique des différents plans de santé publique. Elle implique un rapprochement avec les autres commissions. Elle doit permettre une homogénéisation des différentes démarches pour conduire à la synthèse finale.

● Avancée travaux des groupes autour des objectifs :

La seconde réunion, qui s'est tenue le 19 octobre avait pour but de procéder à une évaluation du degré d'appropriation, par les membres, des objectifs et de la démarche préconisée. Ce même jour la Drees faisait parvenir l'actualisation des données du rapport « L'état de la santé de la population en France en 2006 ».

Les groupes, « Addictions », « Santé de la reproduction » et « Nutrition » peuvent déjà envisager de se structurer sur la base de travaux antérieurs. Les derniers résultats (2006) de l'Enquête nationale nutrition santé ne pourront cependant être présentés que le 12 décembre 2007.

Comme il avait été envisagé, les groupes « Maladies cardiovasculaires » et « Cancer » se rapprocheront de leurs homologues de la CS2. Le champ de compétence de la CS3 sera circonscrit à la prévention primaire et au dépistage.

De même une collaboration entre les groupes « santé au travail » de CS1 et CS3 est en cours.

Les groupes « Vieillesse » et « Suicide » se mettent en place. Des auditions sont prévues pour le début novembre.

● La CS3, par ailleurs, s'inscrit dans le débat lancé sur le « Grenelle de l'environnement ».

● Enfin, pour soutenir la mise en œuvre de la 2^e partie du décret du 16 novembre 2006 interdisant de fumer dans tous les lieux publics au 1^{er} janvier 2008, la CS3 se propose d'émettre un avis partant de son groupe « Addictions » rappelant le contexte sanitaire actuel en France et l'effet de ce type de décisions dans les pays qui les ont adoptées (Irlande, Italie...).

CS4 Commission spécialisée Évaluation, stratégie et prospective

La commission spécialisée Évaluation, stratégie et prospective a tenu sa troisième réunion le 17 septembre dernier. À la suite d'un exposé de Véronique Mallet, chef du bureau Programmation, Synthèse et Évaluation de la DGS sur le rôle et les missions de son bureau, il a été décidé de créer un groupe de travail sur la définition du périmètre évaluable de la loi de santé publique et sur la méthodologie d'évaluation des plans nationaux de santé publique. Bernard Perret a été désigné président de ce groupe de travail. Annabelle Lapostolle, chercheur au sein de l'unité U8222 de l'Inserm, a présenté un rapport sur la faisabilité et la pertinence d'utiliser l'indicateur des Années de vie ajustées sur l'incapacité, développé par l'OMS, pour la description de l'état de santé en France et l'aide à la détermination des priorités de santé publique. Il en ressort qu'il subsiste de trop nombreux manques dans les systèmes d'information pour que cet indicateur soit produit à court terme. Suite à la discussion, un groupe de travail sur les indicateurs transversaux et synthétiques a été mis en place, avec Éric Jouglas comme président. La commission a procédé à la répartition entre ses membres des objectifs de la loi de santé publique dont l'évaluation lui incombe et a mis en place un groupe de travail animé par Chantal Cases pour impulser le développement des systèmes d'information nécessaires pour renseigner les indicateurs pour l'instant manquants. Il faut signaler comme dernier point le lancement d'un groupe de travail sur l'Europe, présidé par Yves Charpak, ayant comme mission d'anticiper l'intégration de l'évaluation des politiques de santé en France dans une perspective européenne.

Les groupes de travail ont tenu une première réunion le lundi 22 octobre le même jour que la commission. Au cours de celle-ci un autre groupe a été constitué sur le thème de la déclinaison géographique des indicateurs et de la mise en évidence de spécificités territoriales. La présidence en a été confiée à Emmanuel Vigneron.

Cette rubrique est rédigée par Béatrice Tran, Geneviève Guérin, Marc Duriez, Gérard Badéyan, coordonnateurs des commissions CS1, CS2, CS3, CS4, et par Renée Pomarède responsable du secrétariat général du HCSP.

1. DGS/Drees. Indicateurs de suivi de l'atteinte des 100 objectifs du rapport annexé à la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, offset, juillet 2005, 554 p.

2. Drees. L'état de santé de la population en France en 2006 : indicateurs associés à la loi relative à la politique de santé publique, La Documentation française, 2007, 254 p.